

## COMMUNIQUE CFTC FINANCES

### POINT MINISTERIEL CORONAVIRUS DU 16 AVRIL 2020 :

Un point d'information et d'échange sous forme d'audioconférence a eu lieu ce jeudi 16 avril entre les autorités ministérielles de Bercy (Olivier Dussopt, la SG du Ministère) et les fédérations syndicales.

En préambule, Olivier Dussopt a apporté les précisions suivantes :

- Un CHSCT ministériel sera dédié au COVID, le 29 avril. A cette date tous les ministres auront avancé sur le plan de déconfinement. L'échéance du 11 mai que nous espérons pouvoir tenir dépendra de l'évolution de la situation sanitaire et épidémique.
- La DGFIP a travaillé sur son organisation interne pour assurer les rémunérations. Nous serons en capacité fin mai de reprendre le cours normal des payes et de faire toutes les régularisations liées aux indemnités et avancements.

### Voici quelles ont été les principales demandes portées par les fédérations syndicales :

- Deux sujets brûlants enflamment les agents : prime exceptionnelle, et congés / RTT.
- L'ordonnance sur les congés est scandaleuse. Le Gouvernement vole du droit à congé aux agents. C'est une mesure punitive. Demande des fédérations de revenir sur cette ordonnance. La manière dont elle a été prise est inacceptable. Il n'y a eu aucune concertation préalable, aucun dialogue social. Différence avec le privé où des accords sont discutés. Le confinement, ce n'est pas des vacances. Le Gouvernement va créer des tensions et des incompréhensions entre agents et avec leur hiérarchie. Les services RH vont être mis en difficulté pendant de longues semaines.
- Le confinement qui paraissait acceptable aux agents pour raison de contrainte sanitaire pourrait ne plus paraître acceptable aux agents pendant des congés.
- Y aurait-il possibilité de proratisation de la prime ? Qui en sera bénéficiaire ?
- Télétravail : demande d'une évolution du cadre réglementaire.
- Violences intra-familiales : quel bilan, quelle prévention ?
- Déconfinement : santé et sécurité doivent rester la priorité absolue. L'administration devra mettre en place les conditions matérielles de travail adéquates.
- Demande de tests sérologiques obligatoires pour tous les agents devant reprendre le travail.
- Demande de prise en charge de 100% des salaires des agents des 3 associations (ALPAF, AGRAF, EPAF).
- Demande que l'élaboration des plans de déconfinement se fasse avec tous les acteurs :

organisations syndicales, médecins de prévention...

- Y aura-t-il maintien de la possibilité d'ASA pour garde d'enfant jusqu'au bout du déconfinement ?

- Prévoir que le plan de déconfinement soit réversible en cas de résurgence de l'épidémie.

**Olivier Dussopt :**

- Télétravail : un décret en cours de signature va remplacer celui de 2016, il sera plus complet et offrira de nouvelles possibilités.

- Violences intra-familiales : on va mettre en place des réseaux de signalement. Caractère très sensible de ces données.

- Associations : une instruction est en cours d'élaboration.

- Tests sérologiques : si on s'en tient au fait qu'une grande partie de la population n'a pas été mis en contact avec le virus, cela voudrait dire que 90% des agents ne pourraient pas retourner travailler après le 11 mai. Ce ne sera donc pas pertinent.

- Campagne IR pour les agents de la DGFIP : aménagements spatiaux des locaux : on y veillera.

- Un décès lié au COVID est à déplorer pour un agent DGFIP de 55 ans dans les Yvelines.

- On examine toutes les questions relatives à l'entrée en scolarité pour les futurs stagiaires.

- La semaine prochaine ou la suivante : consacrer la séance d'échange avec les fédérations au plan de déconfinement.

- Prime : un décret va être pris pour les 3 versants de la Fonction Publique. Montant maximum de 1000 euros, fractionnable en trois tiers selon les positions des agents qui peuvent avoir été différentes depuis le début de la crise. Chaque direction fera remonter le périmètre des agents éligibles. Il y aura possibilité d'attribution aux agents en télétravail, mais pas en ASA. Elle sera défiscalisée et exonérée de charges sociales.

- Congés : le dispositif retenu est proche de celui du secteur privé. A ceci près que le plafond est de 16 jours dans le secteur privé alors qu'il est de 10 jours chez nous. Il n'existe pas de possibilité d'accord de branche dans la Fonction Publique. Il y aura une possibilité de proratisation. Ex : si un agent a passé la moitié du temps en activité et la moitié en ASA, le nombre de jours sera proratisé à moitié. Beaucoup d'accords dans le privé ont consisté à demander aux agents en chômage technique de sacrifier 1 ou 1,5 j de congé par semaine en échange de la prise en charge de 100% de leur salaire. On cherche à converger vers le privé.

- Le CET pourra être déplafonné, tant pour le flux que pour le stock.

- On laissera perdurer les structures de soutien psychologique et cellules d'accompagnement plusieurs semaines au-delà du déconfinement.

**SG Bercy :**

- Le CHSCT ministériel a été fixé au 29 avril, date tardive, mais c'est pour pouvoir mieux le préparer.
- Télétravail : un groupe de travail dématérialisé est prévu avec les fédérations syndicales le 7 mai.
- Violences intra familiales : mobilisation des acteurs de prévention. Mise à disposition possible de logements en urgence pour les victimes. La situation semble en effet préoccupante (entre + 30 et + 66 % de violences signalées d'après les données du Ministère de l'Intérieur).
- Equipements : nous avons reçu en 2 livraisons l'intégralité des masques commandés en Chine. Nous pourrions tenir 5 semaines. Pour la phase de déconfinement, nous ne connaissons pas encore les scénarios. Nous aurons besoin de masques barrière, et de réserves de gel hydroalcoolique. Plusieurs directions commencent à travailler sur les aménagements des postes de travail (parois en plexiglas entre agents et pour l'accueil du public).
- Les PCA prévoient quels agents sont nécessaires en présentiel à l'activité. Les agents ne devront pas se présenter spontanément au travail lundi matin pour ne pas perdre de congés. La reprise du présentiel se fera progressivement, à mesure que les dispositifs de protection seront mis en place. Nous restons dans une situation d'urgence sanitaire avec la circulation d'un virus potentiellement mortel. Cela reste le fil directeur de la gestion de crise.
- Surveiller le retour d'expérience des pays qui ont commencé à déconfiner. Observer particulièrement ce qui se passe en Nouvelle-Calédonie.

**La CFTC reste à vos côtés pendant cette période difficile.**

**PRESSE CFTC : CONTACT**

Mail : [federation.cftcfinances@gmail.com](mailto:federation.cftcfinances@gmail.com)